



Plan régional

Sport Santé Bien-être



Etat des lieux des formations dans les secteurs du sport, de la santé et du social en Pays de la Loire

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives
des Pays de la Loire

Le CREPS tient à remercier l'Agence Régionale de Santé pour lui avoir confié ce projet, et en particulier pour leur accompagnement Anne LE GALL et Véronique BLANCHIER, ainsi que la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, spécialement Marion DEBOUCHE et Rachel HERVET, également Sabrina LECHEVALLIER de la Structure régionale d'appui et d'expertise Nutrition.

Cet état des lieux a été réalisé par Dimitri MAINGUY, chargé de cette mission au CREPS des Pays de la Loire de mars à juillet 2014.

Pour le présent document, il a reçu le concours d'Evelyne SAURY, chargée de mission au CREPS pour les formations sport-santé à partir de juin 2014.

Le pilotage de cette contribution au Plan régional sport santé bien être est assuré par Anne HOLEC, directrice adjointe du CREPS et responsable de la mission formation.

Directeur de publication : Gérard BAUDRY, directeur du CREPS des Pays de la Loire.

SOMMAIRE

Préambule.....	4
Rappel des objectifs du PRSSBE.....	4
Etats des lieux des formations en Pays de la Loire	5
Objectifs.....	5
Préalable	5
Publics ciblés par les formations	5
Méthodologie	6
Recueil d'informations	11
Limites de l'état des lieux	11
Analyse des résultats	12
Attentes et freins exprimés	16
Perspectives.....	19
Annexes	21
Annexe 1 - Questionnaire formations Sport-santé	22
Annexe 2 - Fiches synthétiques des formations.....	23

Préambule

Le Plan Régional Sport Santé Bien être (PRSSBE) a été élaboré par l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et lancé le 17 juin 2013.

Ce plan régional répond aux instructions interministérielles du 24 décembre 2012 concernant la promotion et le développement de la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique.

Il correspond également à une réflexion et à une collaboration forte entre les acteurs de la santé, de la cohésion sociale et du sport et les collectivités territoriales dans le cadre de la Conférence Régionale Consultative du Sport (CRCS), au sein du groupe de travail sport-santé.

L'ARS et la DRJSCS, pilotes du PRSSBE, ont souhaité associer de manière particulière trois partenaires privilégiés : le Conseil régional, le Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire (CROS) et le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives des Pays de la Loire (CREPS).

Rappel des objectifs du PRSSBE¹

1. Développer l'offre d'activité physique de loisir pour le plus grand nombre notamment vers :
 - les femmes
 - les jeunes scolarisés
 - les jeunes adultes
 - les seniors à domicile
 - les salariés
2. Développer la pratique des APS pour les personnes accompagnées par les structures et les établissements sociaux et médico-sociaux :
 - les personnes en situation de précarité sociale et financière
 - les personnes âgées dépendantes
 - les personnes placées sous main de justice (protection judiciaire de la jeunesse, maison d'arrêt et centre de détention)
3. Développer la pratique d'APS pour des personnes en situation de déficiences intellectuelles, handicap psychique, moteur et sensoriel accompagnées dans les établissements et dans les services médico-sociaux
4. Développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de pathologies chroniques

Une fiche action a été élaborée pour chacun de ces objectifs.

¹ Source : Plan régional sport santé bien-être des Pays de la Loire

Etat des lieux des formations en Pays de la Loire

Dans ce cadre la DRJSCS et l'ARS ont missionné le CREPS des Pays pour la réalisation d'un état des lieux de l'existant en matière de formations Sport-santé à destination :

- des professionnels de la santé
- des professionnels et bénévoles sportifs
- des travailleurs sociaux

Un chargé de mission a été recruté par le CREPS de mars à juillet 2014 pour le réaliser, en accord avec les partenaires

Objectifs

- Recenser les actions de formation Sport-santé sur le territoire des Pays de la Loire dans les secteurs du sport, de la santé et du social afin d'en dresser une « photographie ».
- Identifier les acteurs engagés dans l'organisation de ces formations.
- Identifier les acteurs qui souhaitent s'engager dans l'organisation de formations.

Préalable

La **notion de sport santé** retenue pour recenser les formations sous-entend l'utilisation de l'activité physique comme outil pour la préservation ou l'amélioration du capital santé.

Les formations recensées correspondent à des **actions de sensibilisation ou de formation**. Les personnes concernées sont susceptibles d'encadrer ou de mettre en place une pratique sport santé, de conseiller ou de prescrire une activité physique dans un objectif de santé ou de bien-être.

Publics ciblés par les formations

Les publics ciblés pour l'état des lieux ont été déterminés lors du comité de pilotage n°2 du 1er avril 2014.

- Secteur de la santé
 - Médecins
 - Masseurs-kinésithérapeutes
 - Infirmier(e)s
- Secteur du sport
 - Educateurs(trices) et animateurs(trices) sportifs(ves) professionnel(le)s
 - Animateurs(trices) et dirigeant(e)s bénévoles
- Secteur du social
 - Educateurs(trices) spécialisé(e)s
 - Assistants(es) sociaux(ales)

Méthodologie

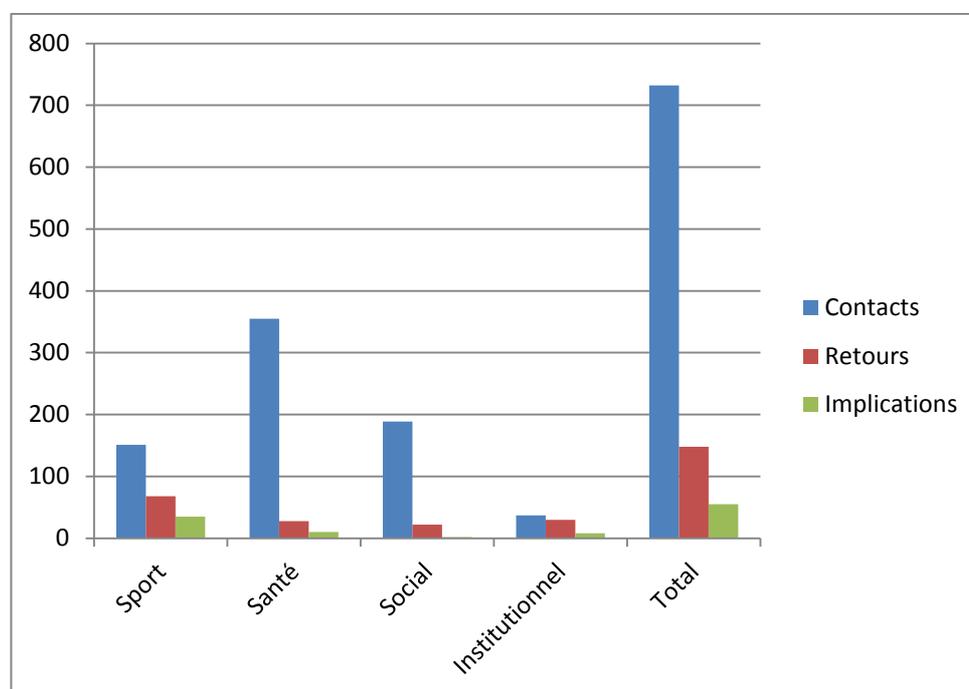
La recherche d'informations a été abordée via **3 entrées différentes** afin d'être aussi exhaustive que possible :

- les établissements ou structures (associations, centre hospitaliers, ligues et comités régionaux...)
- les organismes de formation (CREPS, Universités, IRSS, URAFORMEC, ARIFTS, OGDPC...)
- de multiples recherches internet,

et l'**identification des têtes de réseaux** par secteur (URPS, CROS, ?)

Secteurs	Contactés	Retours	Impliqués	Rencontrés	Entretien téléphonique
Sport	153	68	35	20	35
Santé	355	28	10	1	27
Social	189	22	2	2	12
Institutionnel	37	30	8	14	9
Total	732	148	55	37	83

Récapitulatif des contacts et des retours par secteur



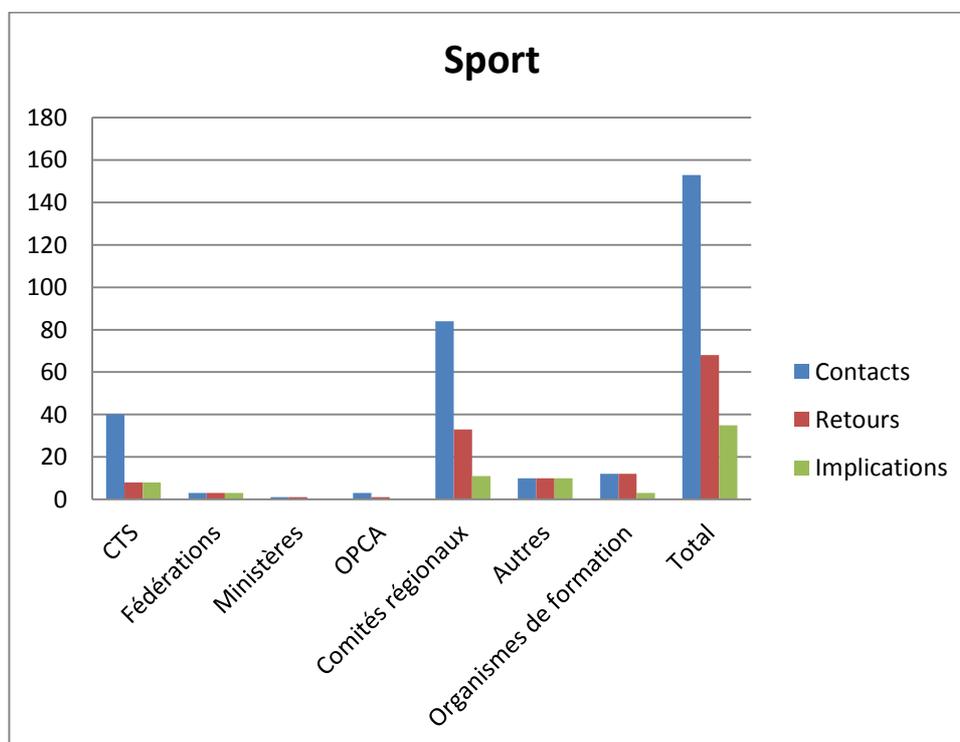
Répartition des contacts, des retours et des implications par secteur

Secteur du sport

- Etablissements / structures :
 - ⇒ envoi d'un questionnaire aux ligues et aux comités régionaux (cf annexe 1)
 - ⇒ contact avec les ligues ou Comités régionaux impliqués
- Organismes de formation :
 - Universités, filière STAPS (Nantes, Le Mans, IFEPSA Angers)
 - CREPS
 - IRSS, CEMEA, FRANCAS, CEFRAS, UFCV, AFOCAL ...
 ⇒ contacts téléphoniques avec les responsables des formations

Sport	Contactés	Retours	Impliqués	Rencontrés	Entretien téléphonique
CTS	40	8	8	4	2
Fédérations	3	3	3	0	3
Ministères	1	1	0	0	1
OPCA	3	1	0	1	0
Comités régionaux	84	33	11	7	15
Autres	10	10	10	6	4
Organismes de formation	12	12	3	2	10
Total	153	68	35	20	35

Récapitulatif des contacts et des retours par structure



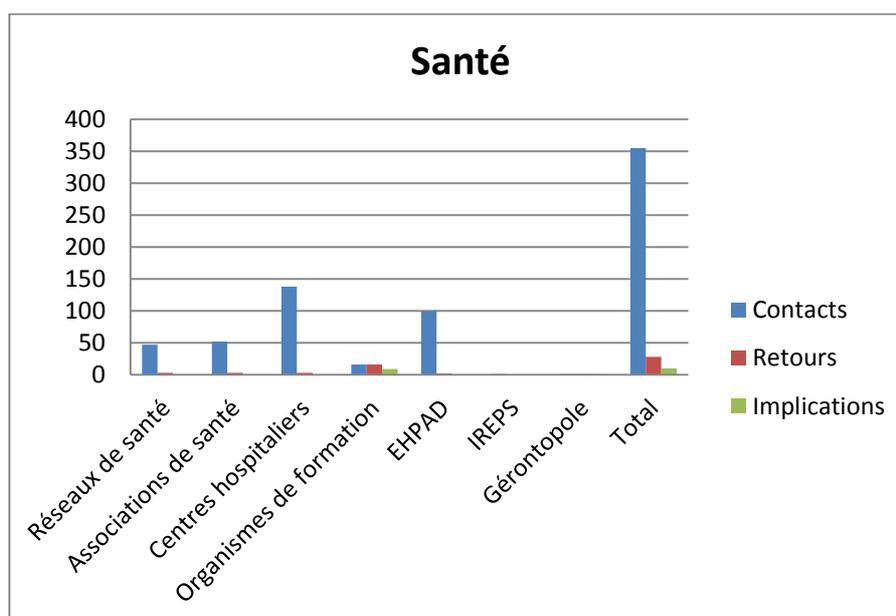
Répartition des contacts, des retours et des implications par structure

Secteur de la santé

- Etablissements / structures :
 - associations de patients, réseaux de santé (addictologie, cancer, maladies chroniques, handicaps, santé mentale, sexualité)
 - centres médico-sociaux
 - médecins libéraux
 ⇒ E-mailing
- Organismes de formation :
 - OGDPC (Organisme de gestion du développement professionnel continu des médecins)
 - Université de Nantes
 - écoles privées (IFM3R, IdHEO, C.O.S Atlantique, IFE Laval,...)
 - Pôle régional de formation santé / social de Laval
 ⇒ Contacts téléphoniques avec les responsables des formations

Santé	Contactés	Retours	Impliqués	Rencontrés	Entretien téléphonique
Réseaux de santé	47	3	0	0	3
Associations de santé	52	3	0	0	3
Centres hospitaliers	138	3	0	1	2
Organismes de formation	16	16	9	0	16
EPHAD	100	2	0	0	2
IREPS - Gérontopole	2	1	1	0	1
URPS prof. santé	3	3	0	2	1
Total	358	31	10	2	28

Récapitulatif des contacts et des retours par structure



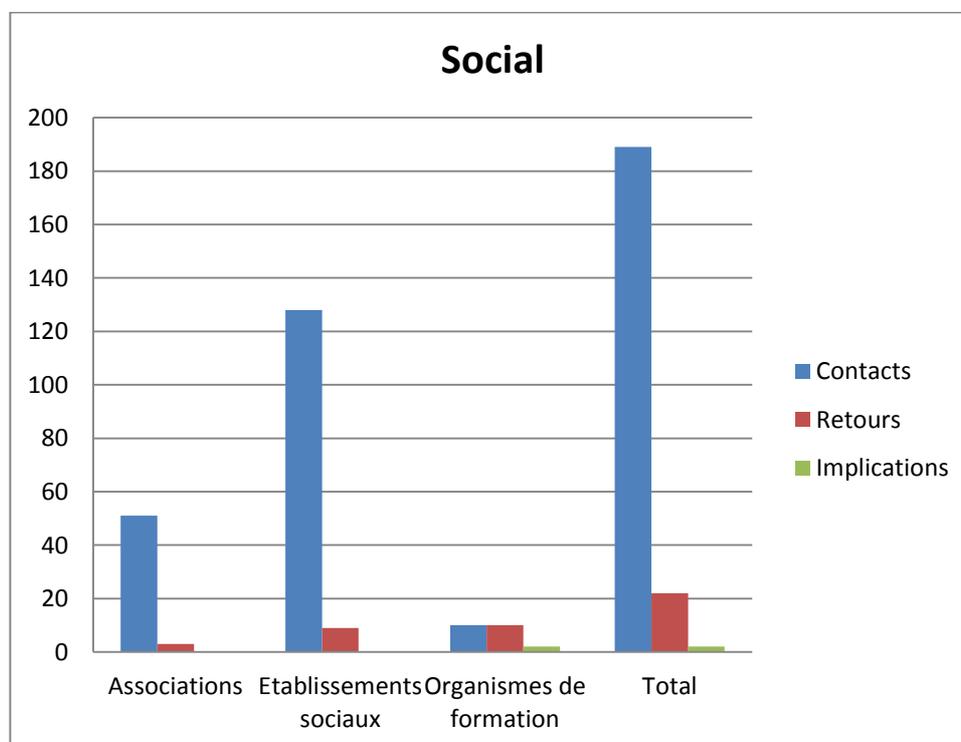
Répartition des contacts, des retours et des implications par structure

Secteur du social

- Etablissements / structures :
 - centres médico-sociaux
 - associations œuvrant dans le champ du social
 - CCAS
 - ...
- Organismes de formation :
 - École supérieure des métiers du travail social (Vendée), École normale sociale de l'ouest, Sup social « LES ETABLIÈRES », CEFRAS, Institut de formation des métiers de l'aide, CEAS, maisons familiales rurales
 - ARIFTS, CNAM IFORIS

Social	Contactées	Retours	Impliqués	Rencontrés	Entretien téléphonique
Associations	51	3	0	0	1
Etablissements sociaux	128	9	0	0	3
Organismes de formation	10	10	2	2	8
Total	189	22	2	2	12

Récapitulatif des contacts et des retours par structure



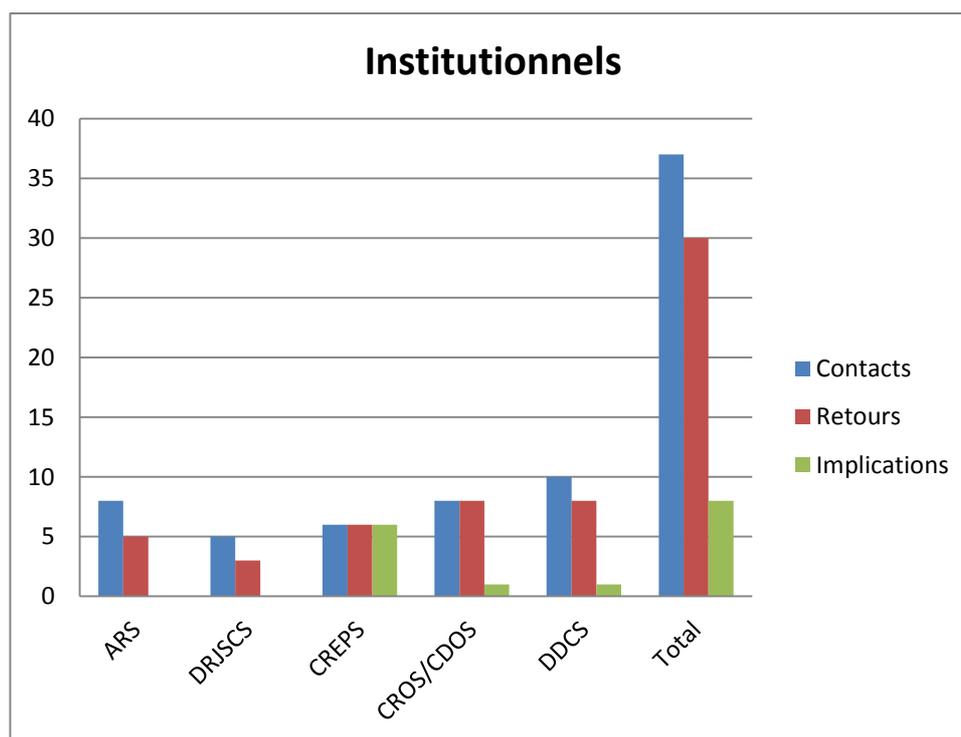
Répartition des contacts, des retours et des implications par structure

Institutionnels

Les structures dites institutionnelles sont les partenaires directs du PRSSBE.

Institutionnel	Contactés	Retours	Impliqués	Rencontrés	Entretien téléphonique
ARS	8	5	0	0	5
DRJSCS	5	3	0	3	0
CREPS	6	6	6	6	0
CROS/CDOS	8	8	1	4	2
DDCS	10	8	1	1	2
Total	37	30	8	14	9

Récapitulatif des contacts et des retours par structure



Répartition des contacts, des retours et des implications par structure

Recueil d'informations

Les formations recensées sont listées dans un fichier Excel, accompagnées des informations respectives suivantes, dans la mesure où ces dernières étaient soit publiées, soit rendues accessibles par les personnes sollicitées lors des entretiens :

- secteurs (sport, santé ou social) ;
- structure/organisme de formation ;
- intitulé de la formation ;
- coordinateur (nom, prénom, fonction, téléphone, mail) ;
- public ciblé par la formation (bénéficiaires / pré-requis) ;
- caractéristiques de la formation (recrutement, type de formation, format, nombre d'heures de formation, nombre de places proposées, effectif formé) ;
- contenu pédagogique (objectifs pédagogiques, compétences développées, disciplines supports / thématiques abordées, opérationnalisation attendue) ;
- intervenants ;
- public ciblé (action 1, action 2, action 3, action 4) ;
- remarques.

Chacune des formations a été répertoriée suivant les 4 objectifs déclinés en 4 actions du PRSSBE. La fonction « filtre » permet de sélectionner les formations en fonction de plusieurs critères : secteur, structure, type de formation, recrutement, format, public ciblé.

Ce tableau complet est accessible en ligne sur la plateforme collaborative <http://www.ressources.creps-pdl.fr/> (accès limité aux membres du Comité de pilotage).

Une extraction simplifiée a été effectuée par fiche action (cf. annexe 2) : secteur, structure, intitulé de la formation, public ciblé.

Limites de l'état des lieux

Il est important de **rester très prudent** dans l'analyse des résultats de l'état des lieux qui peuvent être incomplets par :

- le manque de temps : durée courte de l'état des lieux et besoin de s'imprégner du contexte ;
- la méconnaissance du secteur social ;
- le manque de légitimité dans le secteur médical ;
- le manque de disponibilités des interlocuteurs ;
- le mode de recueil des informations (déclaratif, pas de contrôle concret des formations,...) ;
- l'écart entre ce que disent les personnes contactées et la réalité de leur action ;
- l'ambiguïté de la notion sport-santé : problème de sémantique et de définition, beaucoup de personnes ont une méconnaissance de la thématique sport santé ;

- le souhait de certains interlocuteurs de ne pas communiquer leurs actions de formations, la réticence à transmettre des informations ou les propos tenus qui sont incomplets ou enjolivés ;
- le recensement des formations 2013-14 et la non prise en compte des formations qui ont été lancées les autres années et qui ont été abandonnées.

Précautions :

- ne pas trop généraliser ;
- les réponses recueillies étaient suggérées par les critères retenus, il y avait peu de place à la spontanéité ;
- difficulté à réaliser une étude approfondie avec une approche systémique par manque d'informations recueillies auprès des personnes sondées.

Il serait intéressant de :

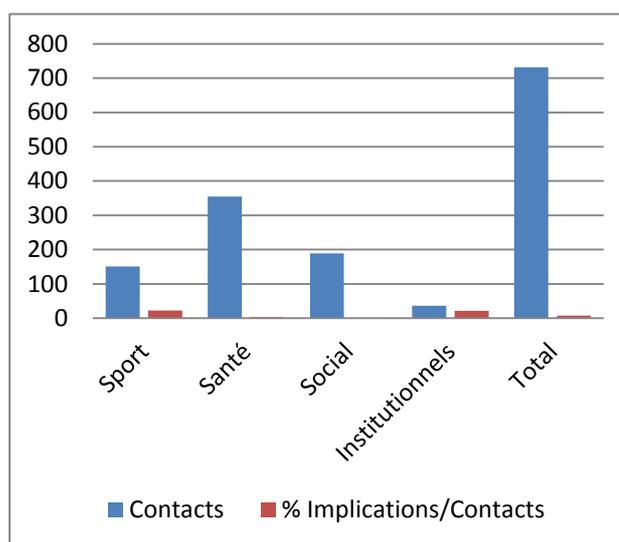
- comparer l'encadrement des actions sport santé existantes en région (analyse des actions sport santé effectuée par le CROS) avec les formations recensées ;
- de connaître les effectifs des personnes réellement formées ;
- d'avoir un suivi des personnes formées et de leur implication réelle dans des actions sport santé.

Analyse des résultats

Le premier constat portera sur le rapport entre le nombre de personnes contactées dans chacun des secteurs et le nombre de personnes impliquées ayant répondu à la sollicitation de cet état des lieux.

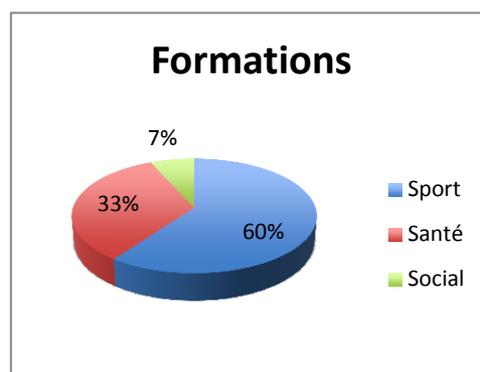
C'est le secteur du sport qui en proportion (et en valeur absolue cf p.6) propose le plus de formations dans la thématique. C'est d'ailleurs dans ce secteur que les échanges sur les contenus pédagogiques ont été le plus fructueux.

Secteurs	Contacts	% implications /Contacts
Sport	153	22,88
Santé	355	2,82
Social	189	1,06
Institutionnels	37	21,62
Total	734	7,49



1. Répartition des formations par secteur

Secteurs	Formations
Sport	36
Santé	20 (60)
Social	4
Total	60



A noter : nous n'avons pas eu connaissance de formations transversales susceptibles de regrouper 2 ou 3 secteurs.

Secteur du sport

Les formations représentent presque 2/3 des formations totales.

Secteur de la santé

20/60 formations ont été retenues car elles correspondent aux objectifs de conseil et de prescription fixés dans le PRSSBE, les autres abordant l'activité physique dans un autre cadre (traumatologie du sport, certificat médical de non contre-indication, physiologie de l'exercice, prévention des risques...).

Secteur social

Les résultats concernant les formations sont à interpréter avec prudence au vu du peu de retours des personnes sollicitées. Hypothèses : il y a peu d'actions de formation sport-santé, les personnes sollicitées n'ont pas eu le temps de répondre, pas d'intérêt pour le sport-santé.

2. Répartition de la professionnalisation des formations par secteur

Secteurs	Professionalisantes	Non professionalisantes	Total
Sport	11	25	36
Santé	0	20	20
Social	1	3	4
Total	12	48	60



Secteur sportif

La majorité des formations sport-santé est non professionnalisante et souvent mise en place par le milieu fédéral. Les ligues ou comités régionaux les plus actifs sont impliqués depuis plusieurs années dans le sport santé de par la nature de leur activité et le public auquel ils s'adressent (FFEPGV, FFEPMM, FF Retraite sportive), mais aussi la FF d'Athlétisme - notamment avec sa formation « Coach athlé santé ».

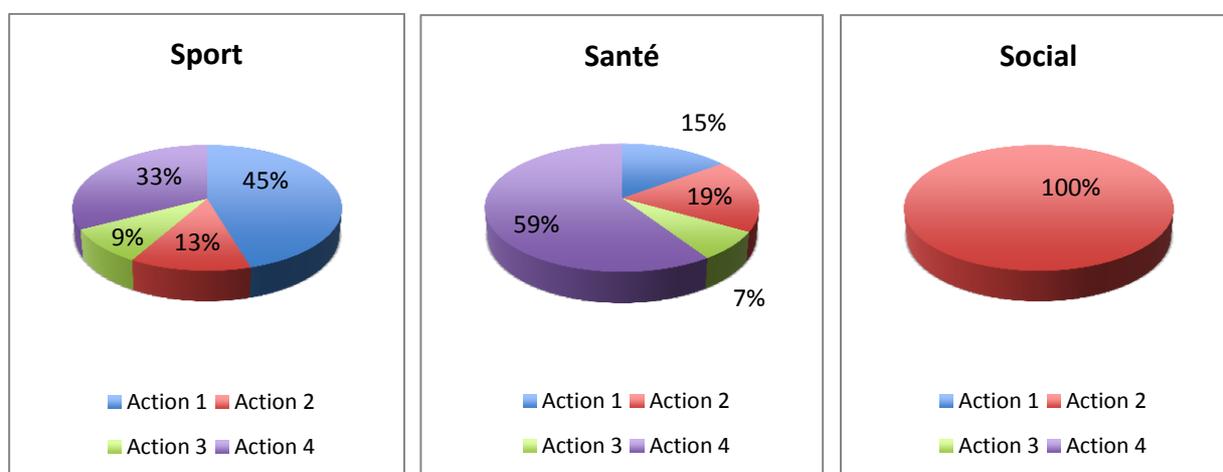
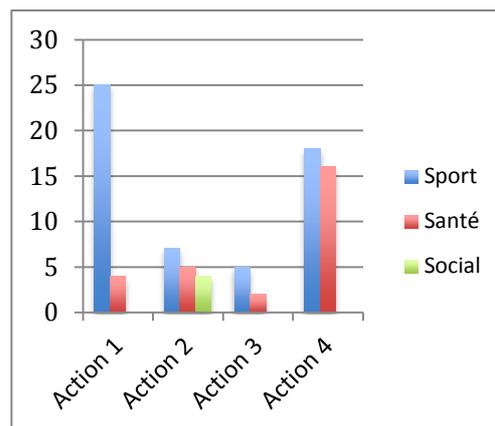
Toutefois des modules de formation sport-santé commencent à émerger dans les formations professionnalisantes. (ex. module sport-santé du Brevet professionnel Jeunesse éducation populaire et sport Activités physiques pour tous du CREPS (BP JEPS APT), Certificat de qualification professionnel (CQP) animateur de loisirs sportifs de l'EPMM Sport pour tous).

Secteur de la santé

La thématique spécifique sport-santé est absente des formations professionnalisantes des personnels de santé.

3. Répartition en actions des formations par publics ciblés et par secteur (cf. fiches actions du PRSSBE)

Secteurs	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Total
Sport	25	7	5	18	55
Santé	4	5	2	16	27
Social	0	4	0	0	4
Total	29	16	7	34	86



Secteur du sport

- Les formations recensées sont orientées en majorité vers l'action 1 et l'action 4.
- Le public principalement ciblé dans l'action 1 est le public senior.
- Aucune formation transversale n'apparaît sur des compétences qui permettraient par exemple pour des dirigeants de développer une pratique sport santé dans son association, sur les caractéristiques générales des différents publics, malades ou non, en dehors de toute application précise disciplinaire, ou sur des compétences de gestions de groupes « mixtes » (publics malades ou non)...

Secteur de la santé

Une quinzaine de formations aborde l'activité physique dans le traitement d'une maladie chronique.

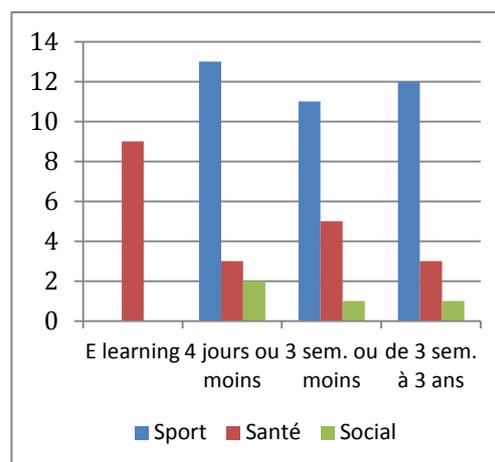
Secteur du social

Il semble logique que les formations soient positionnées sur l'action 2 qui cible leur public privilégié.

4. Répartition des durées de formations par secteur

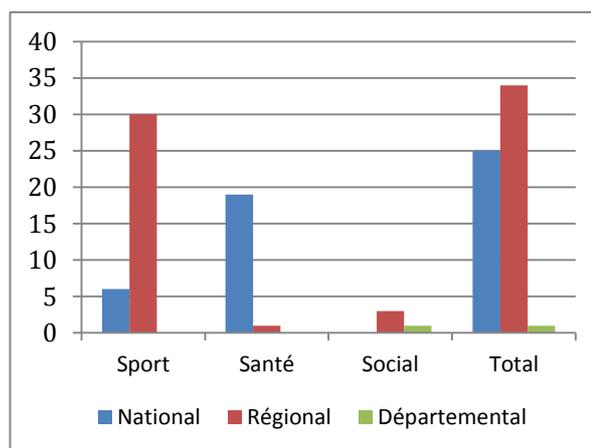
Seul le milieu médical utilise la formation e-learning.

Secteurs	E learning	4 jours ou moins	3 sem. ou moins	de 3 sem. à 3 ans
Sport	0	13	11	12
Santé	9	3	5	3
Social	0	2	1	1
Total	9	18	17	16



5. Répartition du territoire de recrutement par secteur

Secteurs	National	Régional	Départemental
Sport	6	30	0
Santé	19	1	0
Social	0	3	1
Total	25	34	1



Secteur du sport

30 formations sont actuellement organisées en Pays de la Loire et complétées par quelques formations fédérales nationales.

Secteur de la santé

Une seule formation est proposée en région : DU du département STAPS du Maine, « Ingénierie et conseil en santé active ».

Les professionnels de santé régionaux ont néanmoins la possibilité de s'inscrire sur toutes les autres formations nationales.

Attentes et freins exprimés

Les différents échanges et rencontres avec les professionnels des trois secteurs ont permis de faire émerger quelques attentes et freins qui permettront de démarrer le travail d'identification des besoins de formation.

Secteur du sport

Attentes

- Attente sur l'avancement du travail du CREPS sur la conception de formations.
- Sensibilisation et adhésion des élus sur la thématique sport santé.
- Argumentaire et supports de communication pour motiver l'engagement dans le sport santé.
- Attente d'un système plus incitatif de la part des institutions pour que les éducateurs sportifs poursuivent la formation continue.
- Attente d'une définition des compétences à acquérir pour encadrer les publics cibles du PRSSBE.
- Accompagnement souhaité dans la création de formations continues Sport Santé.
- Souhait que le mouvement sportif soit davantage impliqué dans le PRSSBE.
- Besoin d'un interlocuteur privilégié qui mette en réseau le mouvement sportif et le secteur médical.
- Attente sur le positionnement des partenaires du PRSSBE en termes de financement, d'accompagnement, et d'information sur les échéances du déploiement du dispositif.

Freins

- Difficulté pour les éducateurs sportifs à se libérer du temps de formation.
- Manque de conviction de la part des élus sur la réussite du PRSSBE.
- interpellation du mouvement sportif par les filières STAPS sur la nécessité d'un cursus complet de formation afin d'encadrer des publics cibles du PRSSBE (hors action 1), chacun devant bien garder ses prérogatives.
- Manque de créneaux dans les équipements sportifs pour développer des pratiques spécifiques supplémentaires.
- Inertie car le dispositif n'est pas clairement déployé, il reste des zones d'incertitude sur la mise en place du PRSSBE.

MEDECINS

Attentes

- Avoir un questionnaire court d'ouverture au dialogue sur l'activité physique.
- Etre formé à l'entretien motivationnel pour savoir motiver les patients.
- Développer la capacité du soignant à créer de la motivation.
- Connaître l'offre sportive sur le territoire, avoir un répertoire des clubs et associations sportives proposant des activités adaptées aux malades chroniques par ex (« la difficulté c'est de trouver les bons interlocuteurs sur le terrain »).
- Avoir un meilleur accès aux informations permettant d'orienter les patients vers des offres régionales d'activités physiques adaptées.
- Remboursement de la consultation pour un certificat d'aptitude sportive.
- Avoir suivi une formation en éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique (car cela permet de mettre en œuvre la prévention : corrélation).
- Faire des campagnes grand public (car elles apparaissent comme un facteur favorisant la mission de prévention).
- Avoir des choses pratiques à remettre au patient suite à la consultation sur l'activité physique.
- Avoir des brochures, des diagrammes (d'explication et d'exemples d'activités physiques) validés par un consortium de médecin.
- Perception de l'utilisation d'une ordonnance pour prescrire l'activité physique est perçue comme un moyen acceptable de communiquer les recommandations.

Freins

- Manque de temps.
- Manque de formalisme au niveau de la pratique de l'activité physique (Projet d'accueil individualisé pour les malades chroniques).
- Mauvaise adaptation des pratiques de prévention aux conditions d'exercice.
- Recommandations internationales trop ambitieuses voire décourageantes.
- Perception de l'utilisation d'un questionnaire de dépistage de la sédentarité comme fastidieuse pour la pratique quotidienne.
- Manque d'opportunité pour parler de la prévention par les APS.
- Manque de valorisation financière.
- Crainte que l'entretien soit chronophage.
- Nécessité pour le médecin généraliste de combattre les préjugés, les idées fausses comme celle par exemple selon laquelle seul un exercice important et vigoureux entraîne un bénéfice pour la santé.
- Constat d'un autre obstacle à la pratique d'une activité physique régulière : le manque de structures et de personnel dédié à l'encadrement.

INFIRMIERS

Attentes

- Souhait d'être intégrés au projet.
- Pas d'attentes particulières, pour l'instant observation du dispositif et comment les infirmiers et de la manière dont les infirmiers vont être intégrés.

KINÉSITHÉRAPEUTES

Attentes

- Définition du rôle du kiné dans le PRSSBE.
- Demande pour pouvoir prescrire du sport.
- Attente de la réforme de la formation initiale en kinésithérapie qui va intégrer la notion de sport santé.

Freins

- Beaucoup de freins à la mise en place du dispositif.
- Les kinés sont peu sensibilisés à la thématique sport-santé.

REMARQUE : les URPS (union régionale des professionnels de santé) perçoivent de manière positive le PRSSBE, notamment l'URPS médecins libéraux et infirmiers, ainsi que l'IFM3R (Institut de formation aux métiers de rééducation et de réadaptation des Pays de la Loire).

Secteur du social

Attentes

Il n'y a pas de besoins émergents.

Les interlocuteurs sollicités sont potentiellement ouverts à la mise en œuvre du PRSSBE, mais attendent de voir comment ils peuvent être intégrés.

Freins

La mise en place d'activités physiques est contraignante car les travailleurs sociaux ne sont pas habilités à les encadrer, sauf double formation sociale et sportive (cadre législatif contraignant).

Il faut donc prévoir :

- un éducateur sportif
- un planning d'activités physiques régulières : difficile à mettre en place au regard du public accueilli dans les établissements sociaux, en difficulté sur tous les aspects de programmation, d'anticipation, de suivi d'activités...
- des locaux et espaces, lieux d'expression adaptés et disponibles.

L'activité physique n'est pas la priorité, il existe des multitudes d'autres outils dans le champ d'activité des travailleurs sociaux.

L'ensemble des éléments évoqués suggèrent quelques pistes de réflexion.

1. Approfondir les concepts et développer des outils

- La notion de « sport santé » est à préciser, car l'ensemble des acteurs existants ou potentiels ne se retrouve pas toujours dans une définition précise et partagée.
- Il est indispensable de définir précisément le rôle de chacun et ses prérogatives dans le cadre du PRSSBE, pour pouvoir identifier les besoins en formation.

Exemples : quels rôles peuvent jouer les éducateurs(trices) spécialisé(e)s et les assistant(es) sociaux(ales) ou les masseurs-kinésithérapeutes et les infirmiers(ères) ?

Pour illustrer ce propos : il est attendu du médecin qu'il prescrive des activités physiques au profit des publics identifiés par le PRSSBE, mais ne serait-ce pas au moins autant le rôle du masseur-kinésithérapeute ?

- Le développement d'outils et des supports techniques, pédagogiques et de communication adaptés est indispensable, en prévoyant des formations pour se les approprier et les utiliser.

2. Prévoir un accompagnement des acteurs

- L'accompagnement des associations sportives dans la mise en place d'actions entrant dans le cadre du plan doit être prévu. Par exemple, proposer des formations transversales pour les dirigeants dans un but de développement de créneaux, d'actions, d'accueil de publics ciblés, en parallèle des formations des cadres sportifs.
- Le mouvement sportif doit être accompagné également dans la mise en place de formations fédérales en direction des publics ciblés par le plan.
- La mise en place d'un dispositif permettant de stimuler et de susciter l'adhésion des médecins au PRSSBE est nécessaire.

3. Prochaines étapes de réalisation du projet PRSSBE pour le CREPS des Pays de la Loire

- Lancer le **Comité technique formation sport santé** prévu en comité de pilotage avec comme objectifs principaux :
 - o intégrer les têtes de réseaux du secteur de la santé dans un premier temps et s'engager sur un travail collaboratif
 - o utiliser l'expertise de chacun dans l'identification des besoins, les freins et les leviers, définir les objectifs, les formats de formations...
 - o mutualiser les réseaux de diffusion pour la communication sur les formations et la sensibilisation
 - o articuler les formations pour les 3 secteurs (médical, sportif et social).
- Mettre en œuvre le **suivi et l'évaluation des nouveaux modules sport santé** dans le cadre des BPJEPS APT et AGFF.
- Organiser des **rencontres informelles** regroupant les trois secteurs.
- **Expérimenter des actions de formations** « découverte, pratique et théorique, des activités physiques » en direction du secteur médical et social, dans l'objectif d'une prescription adaptée.
- **Susciter la mise en œuvre d'actions de formation locales**, également expérimentales, en EHPAD, maisons de quartier ou autres structures accueillant les publics définis par le PRSSBE et non systématiquement consultées lors de l'état des lieux.

4. Quelques formations en cours de réflexion

- Comité régional de cyclisme : cyclisme et santé (formation fédérale)
- UFOLEP : formation dirigée vers un public atteint d'AVC (formation fédérale)
- Comité régional de Tennis : prise en charge de personnes obèses (formation fédérale)
- Comité régional de roller : intégrer la notion de sport santé dans le cadre de la formation initiale (CQP et DE JEPS)
- Comité régional de judo : prévention des chutes et développement du maintien de l'autonomie (formation fédérale)
- Comité Interrégional Bretagne et Pays de la Loire d'études et de sports sous-marins : formation des médecins aux bienfaits thérapeutiques des sports sous-marins (formation fédérale)
- Gérontopole : Activité physique pour les seniors, prévention des chutes et développement du maintien de l'autonomie

L'ampleur du travail à mener est à l'image de l'ambition des objectifs donnés. Le projet devra se décliner en un ensemble d'actions de plus en plus complexes, de façon à multiplier les acteurs impliqués et donc d'étendre la dimension des réalisations dans les différents champs concernés. C'est la démarche que nous proposons pour la suite de notre intervention.

ANNEXES



Fiche de renseignements Formation Sport-Santé

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association

Téléphone

Courriel

Votre association est Un Comité Régional Une Ligue Autre préciser :

REFERENT SPORT-SANTE

Disposez-vous d'un référent sur les questions de Sport Santé ?

Oui Non

Si oui, merci de compléter les informations ci-dessous.

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

FORMATION SPORT SANTE

Votre comité régional (ou ligue) est-il impliqué dans des formations Sport-santé : Oui Non

Avez-vous déjà mis en place une formation Sport-santé au sein de votre ligue : Oui Non

Si oui, merci de préciser le nom de la formation :

Avez-vous déjà envoyé vos salariés, bénévoles ou dirigeants à une formation sport-santé Oui Non

Si oui, est-ce une formation : Fédérale Régionale Locale Autre (préciser) :

Si oui, merci de préciser l'intitulé de la formation et l'organisme de formation :

Seriez-vous intéressé par la mise en place d'une formation sur le thème Sport-santé : Oui Non

Prévoyez-vous de vous impliquer dans des formations Sport-santé sur l'année 2014-2015 : Oui Non

Suggestions ou remarques diverses :

Merci de retourner cette fiche au CREPS des Pays de la Loire avant le 12 mai 2014

Par Email à dimitri.mainquy@creps-pdl.sports.gouv.fr

Annexe 2 - Fiches synthétiques des formations

Les formations ont été répertoriées par fiche action du PRSSBE.

- Action 1** Favoriser la pratique des APS de loisir pour le plus grand nombre
- Action 2** Développer la pratique des APS pour les personnes accompagnées dans les structures sociales et médico-sociales
- Action 3** Développer la pratique des APS pour les personnes en situation de handicap accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux
- Action 4** Développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de pathologies chroniques

Légende Les formations professionnalisantes sont identifiées en gras dans le tableau.

Le fichier complet des formations et leurs caractéristiques est accessible en ligne sur la plateforme collaborative <http://www.ressources.creps-pdl.fr/> (accès limité aux membres du Comité de pilotage).

Action 1

Favoriser la pratique des APS de loisir pour le plus grand nombre

	Structure organisatrice	Intitulé de la formation	Publics ciblés
SPORT	Comité régional de Natation / CREPS	Aquagym	Tous publics (principalement Seniors)
	Comité régional EPGV	Equilibre et mémoire	Seniors
		Marche Nordique Sport Santé	Tous publics (principalement Seniors)
		CQP Activité Gymnique Entretien Expression	Tous publics
		CQP Activité de Randonnée Pédestre et d'Orientation	Tous publics
		Atelier Gym Equilibre	Seniors
		Gym Cadence	Seniors
		GYM'OXYgÈNE	Tous publics
		Gym Tendance	Tous publics
	CQP Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition	Tous publics	
	Comité régional EPMM Sport pour tous	Acti Marche	Tous publics (principalement Seniors)
		Atelier Pied	Public seniors
		Marche Nordique	Tous publics (principalement Seniors)
		CQP animateur de loisirs sportifs	Tous publics
	FFEPMM Sport pour tous	Formation Conseiller Technique	Tous publics
	Comité régional Randonnée pédestre	Marche Nordique	Tous publics
	CREPS	BPJEPS APT	Tous publics
		BPJEPS AGFF	Tous publics
	FF Athlétisme	Coach Athlé Santé	Seniors
Regroupement Coach athlé Santé		Seniors	
Ligue d'athlétisme	Formation fédérale Marche nordique (prérequis pour coach athlé santé)	Seniors principalement	
FF des Sociétés d'Aviron	Coach Aviron Santé	Tous publics	
IFEPSA	Licence APAS	Tous publics	
	Master APAS		
Département STAPS Université du Maine	Licence APAS	Public large ou public spécifique	
	Master IRHPM		
SANTÉ	AFML (Association pour la formation des médecins libéraux)	Sport-Santé : un nouveau concept pour la prévention des maladies	
	Faculté de Médecine d'ANGERS	Capacité et Diplôme d'Etudes spécialisées complémentaire en Médecine du sport (DESC)	Tous publics
	Faculté de Médecine de NANTES		Tous publics
	Département STAPS Université du Maine	DU Ingénierie et conseil en santé active	Tous publics, tous secteurs
	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE Paris	DU Promotion de la santé et activités physiques et sportives : prescription d'APS à titre thérapeutique	Tous publics (jeunes, seniors, femmes enceintes)

Action 2

Développer la pratique des APS pour les personnes accompagnées dans les structures sociales et médico-sociales

	Structure organisatrice	Intitulé de la formation	Publics ciblés
SPORT	Comité régional EPGV	Equilibre et mémoire	Seniors
		Marche Nordique Sport Santé	Seniors
		Atelier Gym Equilibre	Seniors
		Gym Cadence	Seniors
	Comité régional Sport pour tous	Atelier Pied	Seniors
		Marche Nordique	Seniors
	CREPS	BPJEPS AGFF	Tous publics
	FF Athlétisme	Coach Athlé Santé	Seniors
	FF Athlétisme	Regroupement Coach athlé santé	Seniors
	Ligue d'athlétisme PDL	Formation fédérale Marche nordique (prérequis pour coach athlé santé)	Seniors principalement
IFEPSA	Licence APAS	Public en déficience physique, psychologique ou psychomotrice	
	Master APAS		
Département STAPS Université du Maine	Licence APA	Personnes âgées, sédentarisées ou appartenant à une population à risque vis-à-vis de la santé	
	Master IRHPM		
SANTÉ	AFML (Association pour la formation des médecins libéraux)	Sport-santé : un nouveau concept pour la prévention des maladies	
	CNQSP (Collège national pour la qualité des soins en psychiatrie)	FFSA : colloque Sport et Santé Mentale	Personnes prises en charge par un hôpital psychiatrique
	INFIPP	Activités physiques et sportives de pleine nature (inter)	
		Activités physiques et sportives en milieu sanitaire et social : projet thérapeutique (inter)	
		Sport d'opposition et gestion de l'agressivité (inter)	
	Faculté de Médecine d'ANGERS	Capacité et Diplôme d'Etudes spécialisées complémentaire en Médecine du sport (DESC)	Tous publics
	Faculté de Médecine de NANTES		Tous publics
Université de Bordeaux	DU Psychologie du sport : évaluation, prévention et promotion de la santé	Seniors	
SOCIAL	ARIFTS (association régionale des instituts en travail social)	Educateur spécialisé	Personnes socialement exclues Personnes accueillies en structure médico-sociale
		Le professionnel face à la violence	Public accueilli en structure médico-sociale
	CREPS	BPJEPS Animation sociale	Public fragilisé par son contexte de vie Public vulnérable (en voie d'exclusion, qui court un risque) Public très divers : Maison de retraite, Centre d'hébergement d'urgence, RMI, Alcoolisme, Roms, écolier sans frontière,...
	DDCS 85	Sport Plein air et précarité	Public fragilisé (Mission locale, association social, PJJ)

Action 3 Développer la pratique des APS pour les personnes en situation de handicap accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux

	Structure organisatrice	Intitulé de la formation	Publics ciblés
	CREPS	CS accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap	
	FF Handisport	Certificat de qualification Handisport	
	IFEPSA	Licence APAS	Public présentant une déficience physique, psychologique ou psychomotrice
		Master APAS	
	Département STAPS Université du Maine	Licence APA	Personnes présentant une maladie, une situation de handicap, une déficience intellectuelle ou mentale
		Master IRHPM	
SANTÉ	AFML (Association pour la formation des médecins libéraux)	Sport-Santé : un nouveau concept pour la prévention des maladies	
	Faculté de Médecine d'ANGERS	Capacité et Diplôme d'Etudes spécialisées complémentaire en Médecine du sport (DESC)	Tous publics
	Faculté de Médecine de NANTES		Tous publics
	CNQSP (Collège national pour la qualité des soins en psychiatrie)	FFSA : colloque Sport et Santé Mentale"	Pathologies chroniques aiguës, déficience mentale

Action 4

Développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de pathologies chroniques

	Structure organisatrice	Intitulé de la formation	Publics ciblés
SPORT	Comité régional EPGV	Equilibre et mémoire	Seniors
		Marche Nordique Sport Santé	Seniors, personnes atteintes de maladies cardiovasculaires
		APA et obésité	Personnes en situation d'obésité
	Comité régional EPMM Sport pour tous	Diabète Action	Personnes diabétiques
		Cœur et Forme	Personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires
	Comité régional Randonnée pédestre	Rando Santé	Personnes atteintes de pathologies chroniques
	Comité régional retraite Sportive	Formation expérimentale, pas d'intitulé pour l'instant	Seniors atteints de pathologies
		Regroupement Sport Santé	Seniors atteints de pathologies
	CREPS	BPJEPS APT	Tous publics avec attention particulière aux personnes atteintes de pathologies chroniques
	Ligue d'Athlétisme	Formation fédérale Marche nordique (prérequis pour coach athlé santé)"	Pathologies cardio-vasculaires
	FF Athlétisme	Coach Athlé Santé	Personnes atteintes de diabète, de maladies cardio-vasculaires, personnes obèses,...
	FF Escrime	L'Escrime après opération d'un cancer du sein	Femmes atteintes d'un cancer du sein ou en rémission
	FF des Sociétés d'Aviron	Coach Aviron Santé	Attention particulière aux personnes atteintes de pathologies chroniques
	FF Tennis de table	Ping Santé Cancer	Personnes atteintes de cancer
	IFEPSA	Licence APAS	Public en déficience physique, psychologique ou psychomotrice
		Master APAS	
Département STAPS Université du Maine	Licence APA	Personnes atteintes de déficiences physiques, psychologiques et psychomotrices	
	Master IRHPM		

Action 4 (Suite)

Développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de pathologies chroniques

	Structure organisatrice	Intitulé de la formation	Publics ciblés
SANTÉ	AFML	Prévention cardio-vasculaire : 30 minutes de sport par jour	Pathologies cardio-vasculaire
	AFML	Sport-Santé : un nouveau concept pour la prévention des maladies	Pathologies
	AFML	Augmenter l'activité physique de l'insuffisant cardiaque	Pathologies cardio-vasculaires
	AFML	Augmenter l'activité physique de l'insuffisant respiratoire	Pathologies respiratoires
	AFML	Augmenter l'activité physique de l'obèse	Personnes en situation d'obésité
	AFML	Augmenter l'activité physique du diabétique	Personnes diabétiques
	AFML	L'apport de l'activité physique au traitement des pathologies chroniques	Pathologies chroniques
	AFML	L'exercice physique sur ordonnance : les bienfaits de l'activité physique sur la santé physique	Maladies chroniques
	AFML	L'exercice physique sur ordonnance : les bienfaits de l'activité physique sur le moral et la santé mentale	Maladies chroniques
	CHM (Centre hospitalier de Mulhouse)	Activité physique, femme et cancer	Cancer du sein
	CNQSP	FFSA : colloque Sport et Santé Mentale	Pathologies chroniques aiguës, déficience mentale
	Faculté de Médecine - Université d'ANGERS	Capacité de médecine et biologie du sport	Tous publics
	Facultés de Médecine - Universités d'ANGERS et de NANTES	Diplôme d'Etudes Spécialisées complémentaire en médecine du sport (DESC)	Tous publics
	Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie	DU Promotion de la santé et activités physiques et sportives : prescription d'APS à titre thérapeutique	Pathologies chroniques
	PERIMETRES	Prise en charge multidisciplinaire du patient obèse : Aspects psychologiques, nutritionnels, éducationnels et activité physique	Personnes en situation d'obésité
	PERIMETRES	Prise en charge multidisciplinaire du patient obèse : Aspects psychologiques, nutritionnels, éducationnels et activité physique	Personnes en situation d'obésité
Université de Bordeaux	DU psychologie du sport : évaluation, prévention et promotion de la santé	Maladies chroniques	
Université de Montpellier 1	DU Cancer et qualité de vie	Cancer	